



Infolettre - septembre 2026

SEE ENGLISH VERSION [HERE](#)

Mot de la présidente



Cher.ère.s collègues,

En cette rentrée qui est déjà bien remplie, voici une mise à jour concernant les dossiers qui touchent directement vos pratiques et sur lesquels votre Association demeure activement mobilisée.

Suivi du nouvel Accord-cadre : rémunération en première et deuxième ligne

Dans sa communication transmise plus tôt cette semaine, la FMOQ partage son plan de communication visant à présenter aux membres les détails découlant du nouvel Accord-cadre. En ce qui concerne le nouveau mode de rémunération en première ligne (modèle combiné : 50 % capitation, 30 % acte et 20 % tarif horaire), une capsule vidéo suivie d'un webinaire sont prévus. Des communications sériées sont également prévues, de même qu'une foire aux questions et un simulateur de rémunération, une fois les quantum déterminés. En ce qui concerne les secteurs de deuxième ligne, la FMOQ précise que des travaux sont en cours afin de procéder au décaissement des sommes prévues.

Nous suivons la situation de près et demeurons disponibles pour recevoir vos questions et préoccupations.

Mise à jour IPSPL

Le montant mensuel de 3 615 \$ prévu pour l'intégration des IPSPL dans les milieux de pratique sera désormais indexé annuellement à l'inflation. De plus, dans le cadre d'une entente visant l'inscription de 500 000 patients d'ici 2030, dont 62 000 pour l'année en cours, les IPSPL devront dorénavant inscrire les patients à leur propre nom plutôt que de procéder à une délégation de ceux-ci. Pour toute question ou enjeu, n'hésitez pas à communiquer avec Dre Boucher de la FMOQ à alboucher@fmoq.org, en nous mettant également en copie conforme à info@amom.net.

Dossiers DAAMM, échographie guidée, CNESST et transport hélicoptéré

Une entente a été conclue entre les parties négociatrices concernant le DAAMM, l'échographie guidée et la CNESST. En ce qui concerne le dossier du transport hélicoptéré, celui-ci est en voie de finalisation. La FMOQ transmettra prochainement des précisions à ce sujet.

Suivi du dossier DSN

Lors de sa mise en œuvre en mai dernier, le DSN a entraîné un ralentissement organisationnel attendu, mais néanmoins considérable. Pour certains de nos membres, cela s'est traduit notamment par des heures de travail supplémentaires, une réduction du volume clinique et des enjeux liés à la réception des résultats d'investigations.

Depuis lors, nous suivons activement l'évolution de ce dossier et avons fait des représentations auprès de la FMOQ, qui s'est dite sensible aux répercussions associées au lancement du DSN. Des travaux d'analyse sont en cours au sein de l'équipe de la FMOQ.

PTEM 2027 : reconnaissance des soins au bassin de desserte

Le DTMF a récemment annoncé une évolution significative : l'octroi de postes de nouveaux facturants aux régions détenant un bassin de desserte important. Ainsi, à Montréal, puisque nous, médecins de famille, assurons le suivi d'environ 400 000 patients qui n'habitent pas sur notre île, 13 nouveaux postes sont prévus. Votre Association accueille favorablement cette reconnaissance de votre contribution au bassin de desserte, en plus de la population montréalaise. Par ailleurs, la valorisation de notre profession et de notre expertise étant de mise, nous demeurons convaincus qu'une étude structurée et collaborative du système de PTEM et des AMP demeure incontournable.

Campagne électorale en cours et notre représentation

La campagne électorale québécoise est bien amorcée. Nous poursuivons nos activités de sensibilisation et de représentation auprès des candidats électoraux à travers l'île de Montréal. Plusieurs d'entre vous ont également joint leur voix à

la nôtre en contactant vos candidats locaux respectifs. Merci de votre contribution ! Ensemble, notre voix est forte et unie !

Nous continuons aussi à vous représenter auprès des instances de la FMOQ. La réalité de la pratique montréalaise, diversifiée et unique, que vous exercez avec diligence, tant en première qu'en deuxième ligne, demeure au cœur de notre mission. Vous pouvez également compter sur notre engagement le 3 octobre prochain lors du Conseil des délégués de la FMOQ. Vous souhaitez contribuer ? Lisez les détails ci-dessous concernant notre appel annuel de candidatures de délégués !

Votre propre santé et votre bien-être

En terminant, les nombreux témoignages de détresse, la hausse rapportée des demandes de soutien au PAMQ et le récent décès par suicide d'un confrère ne nous laissent certainement pas indifférents. Derrière notre communauté médicale, si dédiée aux soins des autres, se trouvent des êtres humains qui, eux aussi, vivent des périodes difficiles, tant sur les plans personnel que professionnel. Notre équipe est là pour vous soutenir et vous guider. Le PAMQ demeure également engagé à vous accompagner de façon confidentielle. Votre santé et votre bien-être sont numéro un. Point final.

Solidairement,
Dre Geneviève Chaput
Présidente de l'AMOM

À ne pas manquer

Appel de candidatures – Délévation de l'AMOM 2026-2027

Les décisions qui façonnent la médecine de famille ont besoin de la voix des médecins qui la vivent au quotidien. Et si cette voix était la vôtre ?

En devenant délégué-e ou délégué-e substitut de l'AMOM, vous contribuez directement à représenter les médecins omnipraticiens de Montréal et à influencer les orientations qui touchent votre pratique, aujourd'hui comme demain.

Pourquoi vous impliquer?

- **Représenter vos collègues** et porter les réalités du terrain auprès de l'AMOM et de la FMOQ.
- **Participer aux décisions** et aux réflexions qui façonnent l'avenir de la médecine de famille.

- **Contribuer à défendre les intérêts** des médecins omnipraticiens et de leurs patients.
- **Échanger avec des collègues engagés**, élargir votre réseau et prendre part à une communauté mobilisée.

Chaque point de vue compte. Plus notre représentation est forte et diversifiée, plus nous sommes en mesure de défendre efficacement les intérêts de nos membres.

Vous souhaitez vous impliquer? Posez votre candidature avant le 20 novembre 2026 à 23 h 59.

Ensemble, faisons entendre la voix des médecins de famille de Montréal.

En savoir plus

Élections 2026 du Collège des médecins du Québec : exercez votre droit de vote!

Cet automne, les médecins de Montréal et de Laval seront appelés à élire quatre membres au conseil d'administration du Collège des médecins du Québec (CMQ), pour des mandats de quatre ans.

Le conseil d'administration joue un rôle important dans les orientations et les décisions du CMQ. L'AMOM croit fermement à la valeur de la médecine familiale et à l'importance que les réalités de la première et deuxième ligne soient pleinement prises en compte au sein des instances décisionnelles. Une représentation forte de la médecine familiale contribue à faire connaître les enjeux vécus sur le terrain et à soutenir son évolution au Québec. Il est donc essentiel que les médecins de famille participent au processus électoral et fassent entendre leur voix.

La période de mise en candidature prendra fin aujourd'hui, le 4 septembre, à 16 h. D'autres candidatures pourraient s'ajouter d'ici la clôture de la période de mise en candidature. Nous vous invitons donc à consulter le site Web du CMQ pour prendre connaissance de [la liste officielle et des profils de l'ensemble des candidates et candidats.](#)

Dates importantes à retenir

- Fin de la période de mise en candidature et début de la campagne électorale : **4 septembre 2026 à 16 h**
- Fin de la campagne électorale et ouverture du scrutin : **22 septembre 2026 à 9 h**

- Clôture du scrutin : **7 octobre 2026 à 16 h**

L'AMOM encourage vivement tous ses membres admissibles à prendre connaissance des candidatures et à exercer leur droit de vote avant la clôture du scrutin.

Votre participation compte. Prenez quelques minutes pour vous informer et voter!

[Consulter la documentation relative aux élections](#)

Rappel : Journée bien-être - 25 septembre 2026

Joignez-vous à nous pour une matinée de formation médicale continue suivie d'une expérience culinaire unique, organisée par le comité Engagement et bien-être.

Faites vite, il ne reste que quelques places !

[Je m'inscris](#)

AGA et 65e anniversaire de l'AMOM - 20 novembre 2026

L'AMOM tiendra son colloque annuel et son assemblée générale annuelle (AGA) le 20 novembre prochain au Centre Mont-Royal.

Au programme du colloque cette année, deux conférences :

- **Approche aux ALT élevés et la stéatose hépatique**
- **Pot-pourri en dermatologie**

La programmation complète et les modalités d'inscription vous seront communiquées en octobre.

Cette édition sera toute spéciale puisque nous célébrerons le 65e anniversaire de l'AMOM. À l'issue de l'AGA, joignez-vous à nous pour un 5 à 7 festif, avec tirages et surprises, afin de souligner ensemble cette étape importante de notre histoire.

Nous espérons vous compter parmi nous pour cette édition toute spéciale!

Médecin à l'honneur



Médecin de famille engagée et cheffe de la médecine familiale au CUSM, la Dre Dominique Piper nous parle de son parcours, de leadership, de confiance en soi et de sa vision pour l'avenir de la profession.

Découvrez la Dre Dominique Piper

Vous souhaitez souligner le travail remarquable d'une ou d'un collègue, d'une équipe ou d'un groupe de médecins de famille qui met en lumière l'expertise et la polyvalence de notre profession ?

Écrivez-nous un bref message avec le nom du médecin ou de l'équipe que vous nominez avec les raisons qui vous motivent, à info@amom.net.

Formations médicales continues

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre [calendrier de formations](#) pour découvrir les activités à venir.

Pour voir les prochains congrès de la FMOQ, suivez ce lien : [Calendrier des événements FMOQ](#)

Contribuez à élargir l'accès aux formations continues

Nous avons entendu votre souhait de voir davantage de formations continues accessibles aux omnipraticiens de tous les secteurs de Montréal.

En répondant à notre court sondage sur les formations « clés en main », vous contribuerez à permettre **l'ouverture de ces formations aux médecins de tous les secteurs de Montréal.**

Répondre au sondage

Nos partenaires de confiance

Fonds FMOQ



Connaissez-vous le service de facturation médicale Fonds FMOQ?
Pour en savoir plus sur les forfaits et les rabais applicables, réservez votre rencontre exploratoire.

C'est gratuit et sans engagement.

En savoir plus

PAMQ



TRAIL
DES CÔTES
par FMLGD

Le Défi 300 des Côtes

26 SEPT. 26

Montagne Val Saint- Côme,
Lanaudière

 Inscrivez-vous dès maintenant
www.fmlgd.ca



Choisissez
votre défi

1- Les Défis
montagne
2- Le Défi forêt
3- Le Défi ultime

AU PROFIT DU

 PROGRAMME D'AIDE
AUX MÉDECINS
DU QUÉBEC

[Voir les parcours et s'inscrire](#)

Restez connectés

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer des actualités, projets et événements de votre Association.



Association des médecins omnipraticiens de Montréal

2000-3500 Boulevard de Maisonneuve Ouest, Westmount, QC H3Z 3C1

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre infolettre.

[Se désinscrire](#)